

AVIS
INSCRIPTIONS A L'ECOLE PRIMAIRE
(Maternelle et élémentaire)
Rentrée scolaire 2026 - 2027



Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en **2023** auront lieu en **MAIRIE** :

Du 02/03/2026 au 20/03/2026

Les inscriptions concernent également les enfants nés avant 2023 et non encore inscrits.

Il est indispensable de se munir des pièces suivantes :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé ou certificat de vaccinations
- Certificat de radiation et/ou dérogation si besoin

Le Maire,
Thierry BOILLOT

